

# Ville de Cerny

## Essonne

### Présentation brève et synthétique du budget 2026 de la commune

Le budget primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de l'année. Il fait suite au rapport d'orientations budgétaires présenté en séance le 9 avril 2026 aux conseillers municipaux.

A travers son vote, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à effectuer les opérations de recettes et de dépenses qui y sont inscrites, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Le budget primitif est composé de deux sections : les sections de fonctionnement et d'investissement. La section de fonctionnement a pour finalité la gestion des affaires courantes, alors que la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

#### I. La section de fonctionnement

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

#### Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 4 454 780,00 € (excédent de l'exercice précédent inclus)

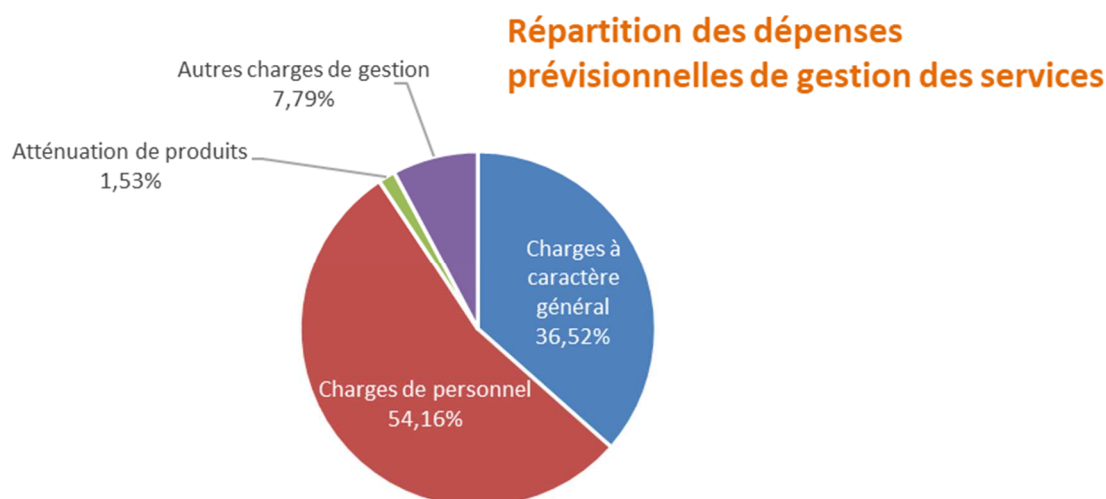
DÉPENSES		BP 2026	RECETTES		BP 2026
Charges générales	O11	1 163 670,18 €	Atténuation charges (rembours.)	O13	21 500,00 €
Charges de personnel	O12	1 725 700,00 €	Produits des services	70	400 456,44 €
Atténuation de produits	O14	48 908,00 €	Impôts et taxes	73	551 876,00 €
Autres charges	65	248 293,00 €	Fiscalité locale	731	2 198 139,00 €
<b>Dépenses de gestion des services</b>		<b>3 186 571,18 €</b>	Dotations	74	392 257,00 €
Charges financières (intérêts)	66	12 033,38 €	Autres produits	75	21 340,00 €
Charges Exceptionnelles	67	8 640,00 €	<b>Recettes de gestion des services</b>		<b>3 585 568,44 €</b>
Provisions semi-budgétaires	68	7 500,00 €	Produits financiers	76	8,00 €
<b>Dépenses financières</b>		<b>28 173,38 €</b>	Produits Exceptionnels	77	0,00 €
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 214 744,56 €</b>	Reprise sur amortissements et provisions	78	0,00 €
Virement à la section d'investissement	O23	1 133 000,00 €	<b>Recettes financières</b>		<b>8,00 €</b>
Dotations aux amortissements	O42	107 035,44 €	<b>RECETTES REELLES ET MIXTES</b>		<b>3 585 576,44 €</b>
Autres opérations d'ordre	O42	0,00 €	Opérations d'ordre entre sections	O42	13 240,65 €
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>1 240 035,44 €</b>	<b>Recettes d'ordre</b>		<b>13 240,65 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 454 780,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>3 598 817,09 €</b>
Résultat reporté	D002		Solde d'exécution de l'exercice précédent	R002	855 962,91 €
<b>TOTAL GENERAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>		<b>4 454 780,00 €</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>		<b>4 454 780,00 €</b>

## 1. Une hausse des dépenses réelles et mixtes de fonctionnement est prévue

Les charges générales augmentent de + 17,25 %, les charges de personnel + 6,04 % et les autres charges de gestion + 15,46 %

Ont été pris en considération :

1. l'augmentation du prix gaz et du carburant
2. l'augmentation des effectifs (+2 emplois permanents)
3. le renforcement de l'entretien et de la maintenance de la voirie et des bâtiments
4. la mise en œuvre de la loi portant création du statut de l' élu local



### Les achats et variations de stocks sont prévus en hausse de 50 661 €

- avec notamment une augmentation
- des dépenses d'énergie : + 12 200 €
  - d'alimentation : + 18 661 €
  - des autres fournitures + 7 550 €

### Certains autres services extérieurs sont envisagés en augmentation :

- Les honoraires (avocats/conseils) : + 6 494€
- Les frais de transports : + 6 015 €, dont
  - + 5 000 € pour les 2 écoles pour se rendre à la piscine
  - + 1 085 € pour les sorties des services enfance-jeunesse

### Les dépenses de personnel devraient atteindre 1 725 700 € (+ 98 225 €)

- Rémunération des agents titulaires : + 47 660 €
- Charges salariales et patronales : + 48 700 €
- Autres charges sociales : + 1 865 €

### Les autres charges de gestion courante enregistrent une progression de + 33 200 € avec notamment

- la mise en œuvre de la loi portant création du statut de l' élu local : +24 817 €
- une régularisation de la participation de la commune au SDIS de l'année n-1 de 7 020€ (+14 044 €)

### Une enveloppe de plus de 495 000 € est réservée aux services extérieurs (+ 91 559€ par rapport à 2025)

- Les contrats de prestations de services sont prévus à hauteur de 129 740 € (+ 15 849 €)
- La location des véhicules de service : 47 540 € (+ 8 669 €)
- Au niveau de l'entretien des bâtiments (35 150€). Ont notamment été prévus :
  - le remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente
  - l'entretien des toitures de l'école élémentaire
  - le renforcement de l'entretien des bâtiments vieillissants
- Une enveloppe de 87 612 € € est affectée à l'entretien de la voirie (+ 20 700€) et de 19 230€ à l'entretien des réseaux (+ 9 800 €)
- L'enveloppe affectée à la maintenance progresse de 13 385 €. Elle atteint 74 624 €. Engendrent notamment des dépenses importantes, la maintenance des extincteurs, des installations du restaurant scolaire et des défibrillateurs.

## 2. Une baisse sensible des recettes est attendue en 2026

### Au niveau des produits des services

Aucune augmentation des tarifs des services est enregistrée

### Les produits des impôts et taxes (hors fiscalité locale)

sont sensiblement identiques à 2025 (- 0,10%)

### Au niveau des produits de la fiscalité locale

Il n'est pas prévu de modifier les taux d'imposition

Ils restent proposés au taux de 2025 :

**Taxe foncière bâti : 36,26 %**

**Taxe foncière non bâti : 59,79 %**

**Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,60 %**

### Une baisse des dotations est attendue

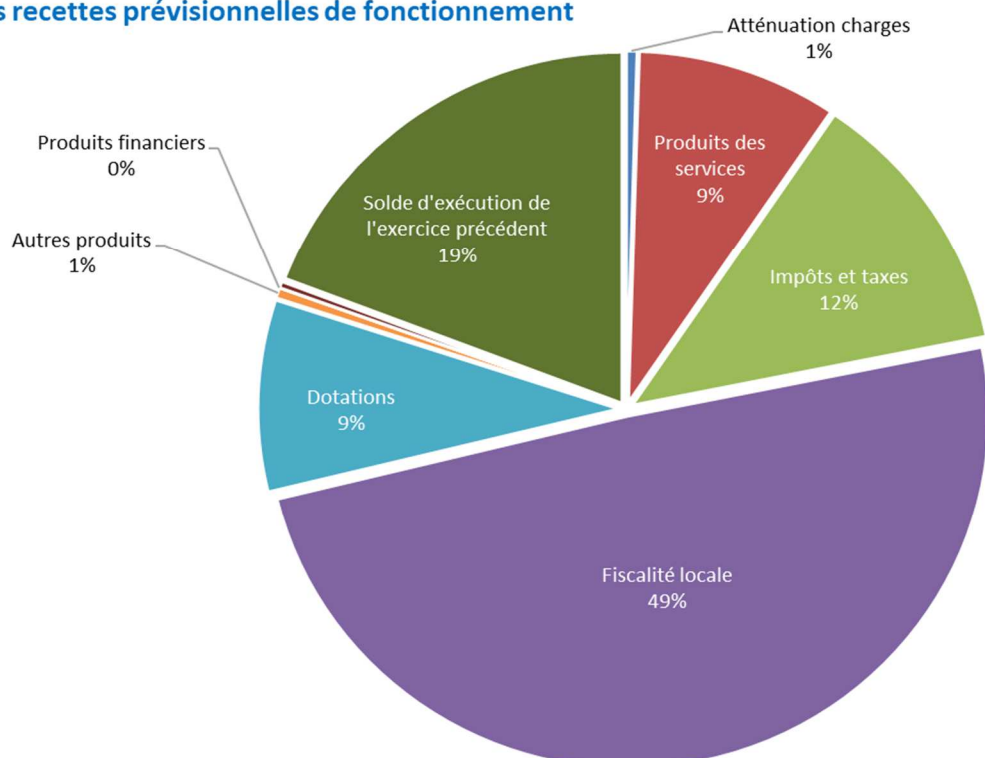
- Fin des participations de l'Etat aux recrutements sous contrats aidés
- Baisse du fonds départemental de péréquation de la TP
- Diminution des compensations
- Suppression de la dotation des titres sécurisés

### Les autres produits sont également prévus à la baisse

**Revenu des immeubles : -8 640 €**

La participation du lycée A-Denis ayant été appelée 2 fois en 2025

### Répartition des recettes prévisionnelles de fonctionnement



## II. La section d'investissement

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions. La section est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité

### Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à hauteur de 3 101 006,70 € (déficit de l'exercice précédent inclus)

DÉPENSES	REPRIS + BP 2026
Immobilisations incorporelles 20	162 294,81 €
Subventions d'équipement versées 204	110 122,00 €
Immobilisations corporelles 21	217 692,27 €
Immobilisations en cours 23	1 824 570,12 €
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>2 314 679,20 €</b>
Emprunts et dettes assimilées 16	186 773,00 €
Participations et créances rattachées 26	0,00 €
Dépenses imprévues 020	
<b>Dépenses financières</b>	<b>186 773,00 €</b>
<b>DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 501 452,20 €</b>
Opérations de transferts entre sections 040	13 240,65 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section 041	2 238,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>15 478,65 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 516 930,85 €</b>

Solde d'exécution de l'exercice précédent D001	584 075,85 €
--	--------------

<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>3 101 006,70 €</b>
---	-----------------------

RECETTES	REPRIS + BP 2026
Subventions d'investissement 13	433 497,88 €
Emprunts et dettes 16	
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>433 497,88 €</b>
Dotations, fonds divers et réserves 10	65 000,00 €
Excédent de fonctionnement 1068	965 135,38 €
Vente patrimoine 024	395 100,00 €
<b>Recettes financières</b>	<b>1 425 235,38 €</b>
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 858 733,26 €</b>
Virement de la section de fonctionnement 021	1 133 000,00 €
Amortissements des immobilisations 040	107 035,44 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section 041	2 238,00 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 242 273,44 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>3 101 006,70 €</b>

Solde d'exécution de l'exercice précédent R001	
--	--

<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>3 101 006,70 €</b>
---	-----------------------

### Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 315 k€

#### Pour 162 k€

- Les études relatives à la réfection de l'école élémentaire
- Les études relatives aux réseaux de télécommunications de Montmirault
- Les études pour l'aménagement des abords du bassin du parc de la mairie
- L'acquisition d'un logiciel technique

#### Pour 110 k€

- La participation de la commune à la réalisation de pistes cyclables sur le territoire communal (3 itinéraires)

Sont envisagés :

- l'achat de parcelles (régularisation d'alignement, aménagement des bords du ru, agrandissement du cimetière)
- la plantation d'arbres et d'arbustes, l'aménagement du jardin du presbytère et de l'aire de jeux à Orgemont
- l'amélioration de l'éclairage du gymnase
- la pose de systèmes d'alarmes dans les bâtiments communaux
- l'acquisition de matériel de voiries (panneaux de signalisation, lests et K16), et de l'équipement pour les agents du service technique
- l'achat de matériel informatique pour l'école élémentaire, la mairie et l'accueil de loisirs

Pour 218 k€

- l'acquisition d'éléments de rangement pour l'accueil de loisirs, l'agence postale communale, la mairie et l'espace Jean-Salis, pour l'école maternelle (des tables, bancs et une maisonnette pour enfants) et l'école élémentaire (des poteaux de volley et des râteliers pour le rangement des vélos)
- l'équipement de l'espace public, de mobilier urbain, de tables de pique-nique, de barrières de police, de pièges photographiques
- Pour les associations, du matériel de stockage et pour les manifestations, des dalles moquette, des tables, chariots et barnums

### Pour 1 825 k€

#### En report pour 604 k€

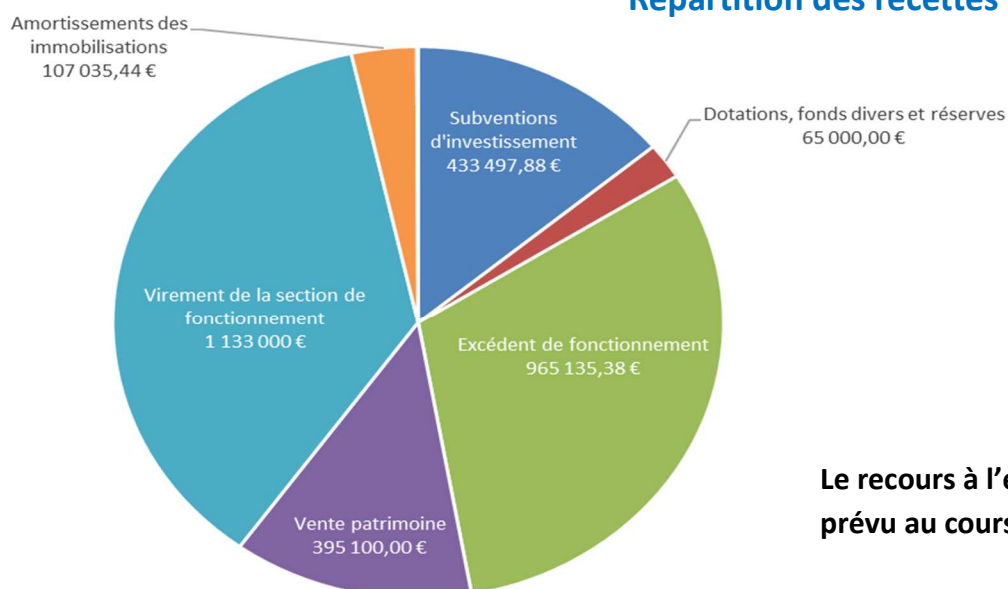
- un branchement électrique à l'accueil de jeunes pour l'installation d'une gazinière
- les travaux d'enfouissement et réfection de trottoirs à Montmirault
- les études relatives :
  - à la création d'un parking Rue du Château
  - aux travaux d'enfouissement Rues Véron, La Fontaine Saint-Pierre et Montaquoy

- la restauration des tableaux du chemin de croix de l'église

#### En nouvelles dépenses pour 1 221 k€

- la réfection de la clôture du complexe sportif et du portail de l'ALSH
- la protection contre les intempéries du terrain de pétanque
- le ravalement de l'espace Jean-Salis et la pose de stores extérieurs
- la réfection et le renforcement de l'éclairage public
- des aménagements de sécurité à l'intersection de la RD.56 et de la rue Canivet (1ère tranche)
- la création de places de stationnement Rue du Château
- la pose de nouveaux dispositifs de vidéoprotection (près du lycée et au cimetière)
- les travaux d'enfouissement de réseaux Rues Véron, La Fontaine Saint-Pierre et Montaquoy
- la restauration de biens historiques et culturels

## Répartition des recettes d'investissement



**Le recours à l'emprunt n'est pas prévu au cours de l'exercice 2026**

*L'article L.2121-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*